

LE P'TIT NOAILLACAIS

Bulletin Municipal janvier 2023

Sommaire :

- ◆ Edito
- ◆ L'état civil 2022
- ◆ Vie pratique
- ◆ La vie du Village 2022
- ◆ La parole aux associations
- ◆ Réalisations, actions menées
- ◆ Les syndicats
 - ✓ Ustom
- ◆ Informations générales
- ◆ Le cimetière
- ◆ Activités économiques du village
- ◆ Infos pratiques

Le mot du Maire

Chères Noaillacaises, Chers Noaillacais,

L'année 2022 vient de se terminer avec ses joies et ses tragédies. La covid, la guerre, la canicule, les incendies et la sécheresse nous ont contraint à changer notre mode de vie et ce, certainement pour les années à venir.

2023 va également apporter des changements avec restrictions, des augmentations tarifaires dans tous les domaines. Nous vivons de plus les conséquences du changement climatique qui impacte notre quotidien. Mais nous devons nous adapter comme nos parents et grands-parents l'ont fait.

Malgré tout, nous avons pu réaliser, en 2022, de nombreux projets et activités. Nous continuerons, en 2023, à dérouler le programme présenté lors des élections. Vous en trouverez le détail dans les pages de ce bulletin.

Cette nouvelle année est l'occasion de se souhaiter la santé, le bonheur, la prospérité... Evidemment, je vous souhaite tout cela et j'y ajoute la bonne humeur, la folie, l'inventivité et l'énergie, la force et le courage afin de mener à bien tous vos projets cette année.

Excellente année à tous et bonne lecture.

Le Maire

Christine LEBON



Mairie de Noaillac

10 route de la Réole - 33190 NOAILLAC

Tél : 05 56 61 16 04

Email : mairie.noaillac@orange.fr

Numéro d'urgence : 06 37 03 39 70



HORAIRES D'OUVERTURE :

Le lundi de 13h à 18 h

Le vendredi de 14h à 18h

Rédaction :
commission communication

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Etat civil 2022

Ils, elles sont arrivés parmi nous :

- ☞ Martin FAUX
30 janvier 2022
- ☞ Kamila BEN BELLIL
09 avril 2022
- ☞ Alba MORON-LAGUE
25 juillet 2022



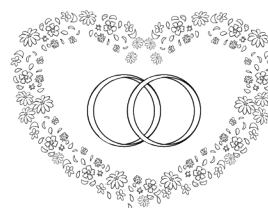
Ils, elles nous ont quittés :

- ☞ Monsieur Michel CAZEMAJOU
09 janvier 2022
- ☞ Madame Aurélie ANGELIER
née MALLET
29 juin 2022
- ☞ Madame Denise FORMENTEL
née WARMEL
07 juillet 2022



Ils se sont mariés :

- ☞ Patrick LAPORTE et Simone GARCIA
16 avril 2022
- ☞ Charleyrio TORRES et Mégane BERNEDE
28 mai 2022
- ☞ Kevin PERSON et Kimberley LACOMBE
13 août 2022



Arrivés en 2022

Bienvenue aux nouveaux NOAILLACAIS

- ✓ ABEL EBER Aurélien et DONNET Sarah et leur fille ; Route de Hure
- ✓ BILLION Joël et Evelyne
Route des Allouettes
- ✓ DUFOUR Fabien et BILLA Audrey et leurs enfants
Lotissement Poitevin
- ✓ LARDEAU Marie-France
Route de La Réole
- ✓ LECLERCQ Olivier et Parvāti et leur fils
Route des Mésanges
- ✓ UGONI Jean-Pierre et Josiane
Route des Palombes
- ✓ MAUREY Christophe et BOULET Meg-Anne et leurs enfants
Route de Hure
- ✓ PERSON Kevin et Kimberley
Route de Hure
- ✓ REBINDAINE Yohan et CHATELIER Marine et leur fils ; Route de Hure
- ✓ SAGNE Priscilla
Chemin de ronde
- ✓ VARGAS Remi et Priscillia et leurs enfants
Lotissement Poitevin

L'accueil prévu aux nouveaux arrivants n'a malheureusement toujours pas pu être organisé. Une séance de rattrapage est prévue en 2023.

*Ce recensement a été fait avec les informations détenues en mairie (inscription sur la liste électorale et inscription USTOM)
Merci de bien vouloir nous en excuser en cas d'oubli et de vous présenter en mairie.*

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

OBJECTIF CITOYEN
www.defense.gouv.fr/JDC

Une attestation vous sera remise
Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant
L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Nota : venir accompagné de ta carte d'identité et du livret de famille.

Vie pratique

La Bibliothèque

Les bibliothécaires vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 pleine de lectures. La bibliothèque, lieu très convivial de notre commune, vous offre un grand choix de lecture, choix d'autant plus grand que nous fonctionnons en réseau avec toutes les bibliothèques de notre communauté de communes. Une navette est désormais en place. Cela vous permet de réserver un livre dans n'importe quelle bibliothèque du réseau, il sera à votre disposition dans notre médiathèque très rapidement. Venez nous rendre visite, nous vous expliquerons la marche à suivre. Un très grand choix s'offre à vous...

Saviez-vous qu'en vous inscrivant à la bibliothèque vous pouvez avoir accès aux ressources numériques proposées par Biblio-Gironde, à savoir un grand choix de films et documentaires, des magazines et journaux, la possibilité d'apprendre

une langue etc et tout cela gratuitement. Nous sommes à votre disposition pour tout vous expliquer.

Nous organisons régulièrement des animations telles que : ateliers pour les enfants et les adultes, goûters littéraires, conférences à la portée de tous, une initiation à la généalogie. Vous en serez informés en temps et en heure.

C'est un lieu de culture essentiel, un lieu de rencontres où vous pouvez passer simplement pour discuter si le coeur vous en dit où tout est gratuit. De plus un ordinateur avec accès à internet est à votre disposition.

N'hésitez pas à franchir nos portes et à nous rencontrer, nous en serons ravies.

Pour rappel horaires d'ouverture : le lundi de 18 à 19 h, le mercredi de 15 à 17 h et le 1er samedi du mois de 10 h à 11 h 30.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), élu depuis le 16 octobre 2021, a fait preuve de motivation et d'implication. Ils participent, dans la mesure du possible, à l'ensemble des activités communales :

- ✓ Organisation d'un après-midi chasse aux oeufs
- ✓ Journée des grands parents avec la confection de madeleines et guimauves
- ✓ Soirée Halloween dans les rues du village
- ✓ Présence lors de la journée « faites des jardins » le 1er mai avec un stand expliquant leur projets (entre autres, l'organisation d'une journée écologie citoyenne qu'ils souhaitent organiser en 2023)
- ✓ Participation aux cérémonies commémoratives

- ✓ Aide à la fabrication de pères Noël et décoration du village en vue des fêtes de fin d'année
- ✓ Distribution des cadeaux de Noël aux enfants de Noailac

Leur mandat arrivant à leur terme en octobre 2023, nous procéderons à de nouvelles élections.



Fourgon @pefem Rural'it



Lieu d'écoute et de mise en relation avec les organismes ou associations, ce service gratuit vous accompagnera dans vos démarches administratives sur internet comme par exemple :

- ◆ dossiers CAF - MSA - CPAM - CARSAT - CV
- ◆ permis de conduire - carte grise - carte d'identité
- ◆ passeport - création boîte mail - scanner - imprimer

Permanences : les jeudis des semaines impaires devant la salle des fêtes de Noailac de 14h à 15h.

Il est conseillé de prendre rendez-vous au 07 72 29 39 22



Le Transport à la Demande

dans la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde



UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Au départ de chez vous, un minibus vous dépose au plus près de vos destinations clés (rendez-vous médical, courses au supermarché, train à prendre...).



ACCESSIBILITÉ ET CONFORT

Ce service s'adresse aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées de + de 75 ans ou en perte d'autonomie, aux personnes sans autonomie de déplacement, aux personnes en situation de précarité ou en insertion professionnelle.



DES TARIFS AVANTAGEUX

À partir de 2,30€ l'aller simple ou 4,10€ l'aller-retour en fonction des destinations.

EN SAVOIR +

Informations et retrait des dossiers
05 56 71 71 55

Réservations au
0970 870 870 puis tapez «1»



Communauté de Communes
du Réolais en Sud Gironde

Toute l'information sur
**transports.
nouvelle-aquitaine.fr**

Les tarifs de location de la salle des fêtes

	Tarif 2023	Caution
Habitants de la commune	120 €	500 €
Habitants et associations hors commune	250 €	500 €
Propriétaires ne résidant pas dans la commune	155 €	500 €
Associations de la commune	Gratuit	500 €
Location des couverts (verres, assiettes, couverts, tasses à café, plats, pichets)	1 € par personne	

La vie du village 2022

Saint Patrick

Le 18 mars, le cercle de l'avenir a proposé une nouvelle formule d'animation avec une soirée « Saint Patrick » et sa formule Fish & Chips.



Cette première animation post Covid a rencontré un franc succès avec plus de 120 repas servis.

Chasse aux œufs

Le 16 avril, le CMJ a organisé une chasse aux oeufs pour les enfants de la commune. Cette première manifestation a rassemblé de nombreux enfants et parents qui ont profité de cette superbe journée.



Faites des jardins



La traditionnelle journée organisée par l'association Arts+ a rassemblé plusieurs stands gastronomiques, artisanaux et culturels. Cette année a été marquée par le concours d'arrosoirs customisés qui ont remplacé les habituels épouvantails.

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie s'est déroulée pour la première fois depuis 2 ans dans une configuration « normale » avec une participation active du CMJ.



Journée citoyenne

Une première journée citoyenne a été organisée le 11 juin afin de faire participer les Noaillacais à l'amélioration de notre commune.

Elle a permis la rénovation de l'abris-bus de la mairie, le démontage de l'ancien abris bus de Bois-Bedat, des peintures de menuiseries intérieures à la mairie, des plantations, et la peinture du chenil.



Elle s'est suivie d'un buffet convivial.



Soirée de la Saint-Jean

Le 2 juillet 2022, l'association Noaillac-Mémoire et Patrimoine a organisé la traditionnelle soirée du feu de la Saint-Jean qui a de nouveau rassemblé de nombreux Noaillacais (voir photos en bas de page).

Pique-nique

Le traditionnel pique-nique s'est déroulé le dimanche 31 juillet 2022.



Feu de la
Saint-Jean
2023

Journée du patrimoine

Le 17 septembre, l'association Noailac-Mémoire et Patrimoine a organisée la visite guidée des monuments de la commune ainsi qu'une activité pêche à la truite pour les enfants.



*Le reposoir,
inscrit au titre des monuments historiques en 1925.*



Le lavoir.

Octobre Rose

Pour la seconde année consécutive, la commune de Noailac a participé à la campagne de sensibilisation pour la détection du cancer du sein.



Ceci s'est traduit par la pose de l'emblème à la mairie et l'organisation d'une marche, puis d'une séance de découverte au Yoga.



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette journée et leur donnons rendez-vous en octobre 2023.

Itinérance d'automne

La bibliothèque a organisé une exposition sur le thème du loup ouverte à tout le réseau des bibliothèques et des habitants de la communauté de communes.



Halloween

Le CMJ a organisé une soirée d'halloween qui a rassemblé de nombreux enfants, tous déguisés pour vous faire trembler....

Un grand merci aux personnes qui ont remis des bonbons aux enfants.



Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme le Maire, du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, ainsi que de certains administrés.

Remise du brevet des collèves

Le 26 novembre 2022, une cérémonie de remise du Brevet des Collèves s'est déroulée à La Réole. Madame le Maire a eu l'honneur de remettre les brevets des collèves et de féliciter les 3 Lauréats Noaillacais présents à la cérémonie.



Décoration de la mairie pour les fêtes de fin d'année

Le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes ont participé ensemble à la décoration de la mairie lors d'une journée conviviale.

Mesurer, couper et assembler... tout un programme pour nos jeunes impliqués !



Noël des enfants

Le week-end du 10 et 11 décembre 2022, pour la seconde année, le Père-Noël a distribué les cadeaux au domicile de tous les petits Noaillacais de moins de dix ans.



Le CMJ a accompagné le Père-Noël sur une partie de sa tournée.



La magie de Noël a opéré pour petits et grands avec la présence du Père-Noël.

Noël des aînés

A défaut de pouvoir organiser le traditionnel repas des aînés dans la salle des fêtes, la municipalité a de nouveau effectué une distribution de colis gourmands auprès des anciens de notre commune. Cette année des paniers...



LES RENDEZ VOUS 2023 DES ASSOCIATIONS & DE LA BIBLIOTHEQUE :

- ♦ 25 février : Cercle - Repas
- ♦ 17 mars : Cercle - Saint Patrick
- ♦ 25 mars : Arts+ - Petites scènes
- ♦ 24 juin : Noailac-Mémoire et Patrimoine - feu de la Saint-Jean

La parole aux associations

ASSOCIATION NOAILLAC LOISIRS

Au nom de l'Association Noillac Loisirs et à l'occasion de cette année nouvelle, je présente à tous les Noaillacaises et Noaillacais mes meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de joie en famille ou entre amis.

Depuis deux ans dans le contexte sanitaire exigé, l'Association a arrêté toute manifestation, bien que nous le regrettons. Nous attendons des jours meilleurs.

Restons solidaires et empathiques dans ce contexte difficile que nous vivons.

Que 2023 soit pleine d'espérance pour un monde meilleur.

La Présidente,

Danièle MASCART



LE CERCLE DE L'AVENIR DE NOAILLAC

Mesdames, Messieurs, chers amis,



L'ensemble du bureau vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année .

Le cercle ayant pu reprendre le cours normal de ses activités et manifestations, c'est avec un grand plaisir partagé par tous, que les membres et autres participants ont pu au gré de leurs envies et possibilités s'adonner aux diverses actions proposées l'année passée.

Le cercle étant avant tout un lieu de retrouvailles et d'échanges, notre ambition d'organiser quelques rassemblements ludiques, conviviaux et modestes, a pu, nous en sommes convaincu, répondre à bon nombre d'entre vous.

Nous continuerons pour l'année qui se présente à vous concocter quelques manifestations qui nous l'espérons verrons s'agrandir le réseau encore trop confidentiel du cercle.

Nous comptons ardemment sur chacun d'entre vous pour franchir la porte, en famille, entre amis, sans même un but bien défini, seulement avec l'idée de passer un bon moment.

Belle et heureuse année 2023, à très vite.

Amicalement.

Le Président,
Philippe GIRONA



ASSOCIATION ARTS+

Notre Association Arts+ s'est donnée pour mission de réunir les Noaillacais autour de diverses manifestations afin de créer du lien.

Nous essayons d'offrir un large choix d'animations afin de plaire au plus grand nombre, petits et grands.

Nous vous proposons de nous retrouver dès le 25 mars lors des petites scènes pour assister au concert de Babai Lugu.

Il y aura bien évidemment en mai notre traditionnelle Fête des Jardins et en août l'incontournable pique-nique.

Nous réfléchissons à d'autres manifestations dont vous

serez informés en temps voulu, surveillez vos boîtes à lettres...

Les membres de l'association Arts+ vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 pleine de festivités.

Présidente : Chantal CASTAING

Vice-présidente : Christine COLOMBIER

Trésorière : Carine CAZEMAJOU

Secrétaire : Jocelyne GIRARDI



LE FUSIL NOAILLACAIS



Il est de tradition alors que nous nous engageons résolument dans une nouvelle année, de formuler sincèrement nos vœux les meilleurs à destination de tous les Noaillacais et Noaillacaises.

Les chasseurs de Noaillac se joignent à leur Conseil d'administration autour de leur Président pour souhaiter à tous, que cette année débute et se poursuive au

fil des prochains mois jusqu'à la Saint Sylvestre, dans la joie et la bonne humeur en conservant une excellente santé et prospérité, ces vœux s'adressent, bien sûr à Madame le Maire et le Conseil Municipal, employés communaux et sans oublier nos différentes associations communales qui oeuvrent bénévolement au bien vivre au sein de notre commune.

Les chasseurs de la commune sont vos amis, vos voisins, vivons ensemble pour seulement le meilleur et donc je conclus la dessus... BONNE ANNEE 2023 à vous tous.

Bernard GANUCHAUD,
Président du Fusil Noaillacais

P. S. : Si vous êtes confronté à un quelconque problème relevant des compétences de votre société de chasse, soumettez-le au président, lequel, ne manquera pas avec le concours de ses conseillers, d'étudier la conduite à tenir dans le cadre des moyens dont il dispose et des critères sécuritaires à observer obligatoirement lors de toute intervention.

Tél. 06 11 77 66 22

NOAILLAC MEMOIRE ET PATRIMOINE

Les membres du bureau de l'association Noaillac-Mémoire et Patrimoine et moi-même, sommes heureux de vous présenter nos vœux de bonne santé, bonheur et sérénité pour cette nouvelle année.

Nous remercions chacun de vous qui vous êtes déplacés pour soutenir nos animations malgré les craintes à se réunir.

La soirée dansante autour du feu de la Saint Jean ainsi que la journée du patrimoine (partie de pêche au lavoir et visite commentée des sites remarquables de Noaillac) ont permis de se retrouver, d'échanger et de passer un agréable moment. Nous prévoyons de renouveler ces activités en 2023.

De plus, outre nos activités de recherche d'archives concernant l'histoire de Noaillac, nous devrions

engager la restauration du corbillard et par la suite du retable datant du 17ème siècle.

La rédaction des textes pour les panneaux des sites historiques de la commune sont actuellement en cours.

Nous vous informons que l'assemblée générale se tiendra le vendredi 24 février à 18h30 à la salle des fêtes de Noaillac.

Encore très belle et heureuse année à tous !

Cordialement,

La Présidente,
Marie LOPES



VIGILANCE VOISINS NOAILLAC

Chers Noaillacaises et Noaillacais,

Tous les coordinateurs se joignent à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année 2023 : que la santé, l'amour et la réussite vous accompagnent dans tous vos projets.

Face à la montée croissante des vols et des cambriolages au sein des communes voisines, la notre a été épargnée grâce à Vigilance Voisins Noaillac. Par conséquent, je tiens à remercier profondément tous les adhérents et coordinateurs qui réalisent un travail extraordinaire.

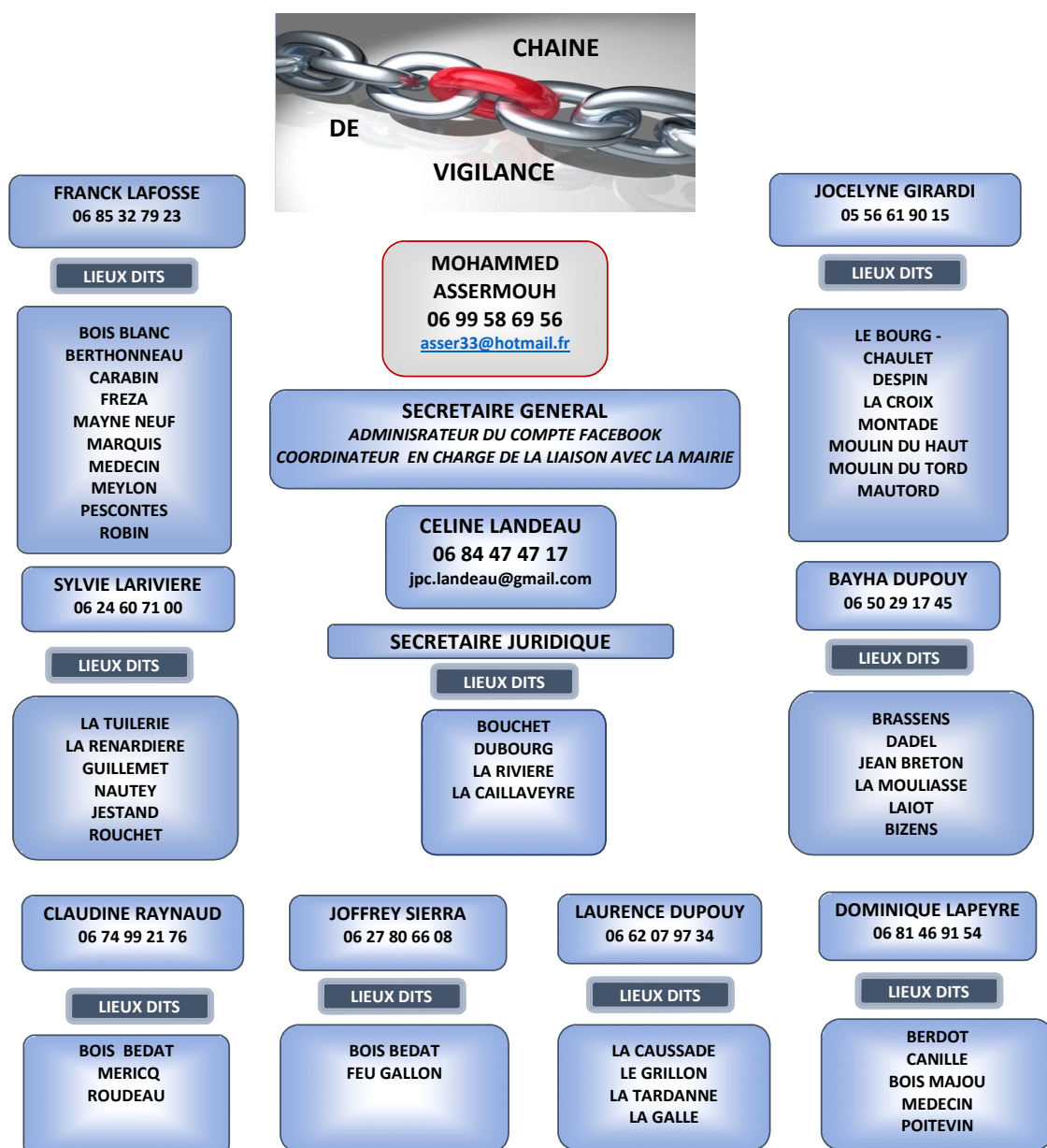
Pour continuer à être efficace, performant, vivre en sécurité à Noaillac, V.V.N a besoin de tout le monde.

Très prochainement, nous allons faire une assemblée



générale et faire du démarchage pour présenter le concept V.V.N et surtout pour les nouveaux arrivants. J'encourage tous les Noaillacais qui possèdent un compte Facebook à venir intégrer le groupe privé V.V.N.

Amicalement,
Mohammed ASSERMOUH.



Vous souhaitez rejoindre notre association ? En fonction de votre lieu de résidence, prenez contact avec votre coordinateur référent qui interviendra afin que vous puissiez faire partie de notre groupe sécurisé sur notre page FACEBOOK « V. V. NOAILLAC »

Réalisations, actions menées

Réparation du clocher et de son paratonnerre

Le 19 janvier 2022, le paratonnerre de l'église de la commune a été remplacé et le parafoudre a été remis aux normes. Les fissures du toit du clocher ont été réparées.



Renforcements électriques

Le réseau électrique a été renforcé au lieu-dit Brassens avec le changement du transformateur.

Mise en conformité incendie

Les moyens incendie des bâtiments publics de la commune ont été remis en conformité par l'installation de nouveaux extincteurs et l'installation d'une alarme incendie (mairie et église). A l'issue de ces installations, une formation a été dispensée pour les agents municipaux, les présidents d'associations, et les élus présents.

Faucardage des fossés et Entretien des collecteurs

La municipalité maintient un bon niveau d'entretien des fossés et collecteurs. Le nouveau broyeur a été livré en avril 2022, ce qui a permis de gagner en qualité et efficacité.

Curage des fossés et Entretien des routes

La municipalité maintient un niveau d'investissement pour conserver en état nos routes et fossés.

En 2022, le niveau de détérioration nous a poussé à tester une nouvelle solution pour remettre certaines routes en état. Elle consiste à ne traiter que les zones détériorés.

Sécurisation des ponts

Les ponts ont été sécurisés avec des balises d'obstacles réfléchissantes situées :

- ✓ Route du Lisos, pont mitoyen avec Aillas
- ✓ Route des palombes, pont mitoyen avec Aillas
- ✓ Route de Meilhan sur Garonne, pont mitoyen avec Meilhan sur Garonne



Réfection de l'étage de la mairie

Afin de réduire la consommation de chauffage et apporter de nouveaux espaces, le premier étage a été totalement réaménagé et isolé.



L'ancien bureau permettra d'avoir une salle d'attente.

Remplacement des fenêtres et volets de la mairie

La totalité des fenêtres et volets de la mairie a été remplacée. L'architecte des Bâtiments de France a imposé le choix du bois et la conservation du style.



Les travaux de finitions seront réalisés en 2023. Ils permettront d'aménager un bureau du maire plus grand et accueillant, afin d'assurer une meilleure confidentialité pour recevoir les Noaillacais ainsi qu'une salle de réunion plus pratique pour les commissions.

Remplacement du chauffage et de l'éclairage de la salle des fêtes et de la mairie

Les souffleurs de la salle des fêtes, les radiateurs électriques de la mairie très énergivores ont été remplacés par des pompes à chaleur air-air permettant le chauffage et la climatisation. De même, les éclairages néons ont été remplacés par des éclairages LED.



Remplacement de l'éclairage public

Afin de réduire la consommation électrique de la commune, la totalité de l'éclairage public a été remplacée par des lampes LED beaucoup plus économes et réglables en puissance avec un abaissement de 70% de la luminosité de minuit à 6 heures.



Eclairage extérieur de la mairie

Des spots LED ont été installés sur la façade de la mairie afin de lui donner un nouveau cachet tout en réduisant les coûts énergétiques.

Ils permettent d'adapter l'éclairage aux différents événements de la commune.



Enherbement du cimetière

Suite à l'interdiction des produits désherbants, la commune a choisi la solution de végétalisation du cimetière. Cette solution, déjà expérimentée dans de nombreuses communes, semble celle qui apporte le plus d'avantages sur la durée en termes d'esthétique et de charge d'entretien.

Le conseil, renforcé de Noaillacais a étalé une fine couche de compost avant ensemencement.

Réparation du pont Noaillac-Aillas

Suite à l'inspection des ponts de la commune, le pont mitoyen entre Noaillac et Aillas s'est avéré détérioré et dangereux. La réparation et consolidation a été effectuée en octobre. La route du Lisos menant à ce pont a été limitée à 3,5 tonnes.



Une phase transitoire peu esthétique est malheureusement nécessaire avant que l'herbe ne couvre toutes les allées.

Où en sommes nous de notre programme ?

Fait, en cours, reste à faire....

Comme nous l'avons commencé en 2022, nous souhaitons partager en toute transparence l'avancement des actions prévues dans le programme présenté lors des élections.

Après plus de 2 ans, l'équipe municipale poursuit le déroulement de son programme avec une attention permanente pour la maîtrise du budget de la commune et les opportunités de financements.

De nouvelles actions sont lancées, mais seules les actions engagées (réalisations commencées ou commandées) sont considérées « en cours ».

Transparence, Ethique et disponibilité

Action	Statut	Subv. Prév.	Subv. Réal.
Programmation de réunions d'informations publiques régulières	Pas encore mis en place à cause de la crise sanitaire. Prévu 2023	-	-
Création d'un Facebook public mairie pour les informations courantes	Réalisé depuis 2020.	-	-
Permanence téléphonique 24H/24H pour les urgences	Réalisé depuis 2020.	-	-
Acquisition d'un véhicule léger polyvalent	Réalisé en 2021.	0%	76%
Soutien aux personnes âgées	Accompagnement divers auprès de plusieurs personnes en fonction des sollicitations.	-	-
Maintien du Conseil Municipal des Jeunes	Réalisé en 2021.	-	-

Les activités

Action	Statut	Subv. Prév.	Subv. Réal.
Repenser la salle des fêtes dans sa globalité afin de la rendre plus attractive	Chauffage et éclairage réalisé en 2022. Etude en cours avec un architecte. Dossier des subventions sera déposé pour 2024	-	-
Maintien du Noël des enfants et de la journée des anciens	Réalisé en 2020, 2021, et 2022 sous forme de visite à domicile	-	-
Création d'une réception pour les nouveaux arrivants	Pas encore mis en place à cause de la crise sanitaire. Lancement en 2023.	-	-
Création d'un évènement annuel « multi-associations » fédérateur, festif ou culturel	Une première activité multi-association a été organisée en juillet 2021.	-	-

Accompagnement d'une offre sportive et culturelle,	Gelé suite au refus du projet de City-Stade par l'architectes des ABF.	-	-
Soutien aux associations	Réalisé en 2020, 2021 et 2022	-	-

Les services

Actions	Statut	Subv. Prév.	Subv. Réal.
Finalisation de la numérotation	Réalisé 2021 (subvention 2020).	0 %	86%
Création d'un jardin du souvenir et agrandissement du colombarium	Commandé mais réalisation en 2023	33%	0%
Création d'un chenil pour la gestion des animaux errants.	Réalisé en 2020	0%	0%

La sécurité

Actions	Statut	Subv. Prév.	Subv. Réal.
Sécurisation des accès aux arrêts de bus	Création d'un nouvel arrêt, modification des limites Bois-Bedat en 2021.	-	50%
Indicateurs de vitesse	Réalisation en 2022.	25%	50%
Matérialisation des parkings et des places pour les handicapés	Place handicapés réalisée à la Mairie en 2020.	0%	0%

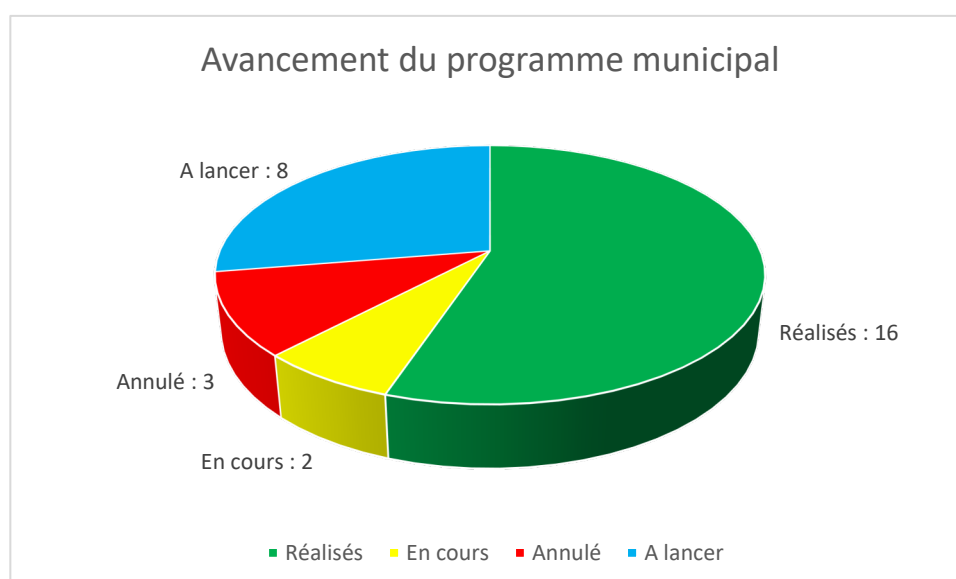
Valorisation du patrimoine

Actions	Statut	Subv. Prév.	Subv. Réal.
Refection de la mairie : isolation, fenêtres, volets,	Réalisation en 2022. Finitions en 2023	33%	80%
Mise en valeur des monuments (lavoir, reposoir, ...) : panneaux explicatifs, historique, ...	En étude et collaboration avec l'association Noailac-Mémoire et Patrimoine.	-	-
Consolidation du clocher de l'église (fissures importantes)	Réalisation en 2022. (avec mise en conformité du paratonnerre et parafoudre).	33%	76%
Valorisation le long du Lisos en accord avec Natura 2000		-	-

Aménagements et investissements

Action	Statut	Subv. Prév.	Subv. Réal.
Plan pluriannuel de l'entretien des routes, collecteurs et fossés	Budget réservé en 2020, 2021 et 2022.		
Amélioration des infrastructures pour les enfants et adolescents de Noailac : aire de jeu derrière l'arrêt de bus de la salle des fêtes	Prévu 2023 (aire de jeu)	33%	
Amélioration des infrastructures pour les enfants de Noailac : City stade	Projet refusé par l'architecte des bâtiments de France.	50%	-
Valorisation du pré derrière la bibliothèque, avec la création d'un jardin participatif		-	-
Aménagement du bourg autour de la mairie après consultation de la population			
Embellissement de Noailac : fleurs et arbres	En cours.	-	-
Installation de 2 bornes électriques	Gelé suite installation prévue de bornes par la Régie à la sortie d'autoroutes.		

Bilan



Budget

Afin de pouvoir présenter des éléments financiers consolidés, le compte administratif (CA) validé sera présenté dans une lettre d'information ultérieure comme en 2022 (le CA doit être validé avant le 30 juin 2023).

Les syndicats USTOM, Electricité

USTOM

Au vu du contexte inflationniste, l'équilibre budgétaire n'est tenable qu'à la condition d'améliorer le tri. C'est pourquoi le syndicat prévoit pour la deuxième année consécutive de ne pas augmenter les tarifs de la redevance. Le forfait lui, passera de 18 à 15 levées, pour encourager tout le monde à plus trier. En parallèle, des solutions pour la gestion des biodéchets sont mises en place.

Une stratégie de déploiement de solutions de gestion de proximité des biodéchets vient d'être votée, sa mise en oeuvre débutera en 2023.

Pour vous accompagner le numéro 07 68 26 17 38 est dédié pour répondre à toutes vos questions et vos projets autour du compostage.

Parallèlement un questionnaire sur votre mode de gestion des biodéchets vous a été envoyé avec le N° 4 du « le P'tit vert » afin de mieux appréhender cet enjeu majeur et collectif.

Rappel : des sacs rouges peuvent être achetés en déchetterie :

- Déposés sur votre bac vert, ils vous permettront d'évacuer votre excédent d'OM.
- Déposés directement à la déchetterie, ils éviteront les désagréments liés à l'accumulation de déchets organiques en période de canicule.

Retrouvez le détail des consignes de tri sur le site internet : ustom.fr/collecte/comment-trier/

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2023

à NOAILLAC

Pensez à sortir vos bacs la veille de leur ramassage.

Tous les jours fériés sont collectés ou rattrapés.

DÉCHÈTERIES

du mardi au samedi
9 h-12 h et 13 h-17 h

horaires d'été
15 juin au 15 septembre 7 h-14 h

Les jeudis de fermeture
9 mars, 8 juin, 5 octobre, 7 décembre

USTOM
TRIONS AUJOURD'HUI POUR PROTÉGER DEMAIN

MARDI

ORDURES MÉNAGÈRES

Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre

10	24			
7	21			
7	21			
4	18			
2	16	30		
13	27			
11	25			
8	22			
5	19			
3	17	31		
14	28			
12	26			

MARDI

DÉCHETS RECYCLABLES

10	24			
7	21			
7	21			
4	18			
2	16	30		
13	27			
11	25			
8	22			
5	19			
3	17	31		
14	28			
12	26			

Informations générales



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE EN GIRONDE

Le brûlage à l'air libre des déchets verts fait l'objet d'une interdiction générale en Gironde

(art. 84 du règlement sanitaire départemental / art. 16 du Règlement interdépartemental de protection de la forêt contre les incendies : « le brûlage à l'air libre des déchets verts (par opposition aux résidus issus des travaux agricoles et forestiers) produits par les particuliers, les professionnels (notamment les entreprises d'espaces verts et les paysagistes) et les collectivités locales est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire du département ».

Le maire ne peut donc pas déroger à cette interdiction et accorder des dérogations aux particuliers.

Demandes d'urbanisme Dématérialisées

NOUVEAU !

PERMIS DE CONSTRUIRE, DÉCLARATION PRÉALABLES, CERTIFICATS D'URBANISME, ...

Faites votre demande en ligne !



Ravalement, construction, abris de jardin, clôture, changement de fenêtre, panneaux solaires... de nombreux travaux doivent être autorisés par votre commune avant d'être réalisés.

Depuis le 1er janvier 2022, votre mairie est en mesure de recevoir vos demandes de permis de construire de manière dématérialisée via la plateforme suivante :

<https://sve-reolais-sud-gironde.sirap.fr/#/communesList>

Vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

(Une opération réalisée avec l'aide de l'Etat, Préfecture de la Gironde)

Le cimetière

Lors du dernier petit journal nous vous avons fait part de notre action de modifier le visage de notre cimetière pour qu'il soit plus facile à entretenir face à l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires.

Deux solutions nous étaient possibles :

◆ L'ENHERBEMENT SPONTANÉ

Solution la plus facile à mettre en oeuvre et la moins coûteuse. Elle permet l'installation d'une flore naturelle adaptée au site. Elle n'est pas réalisable si sur les allées la présence de graviers est trop importante ou s'ils sont trop grossiers. Le temps d'enherbement est variable (de 2 à 5 ans) en fonction du type de revêtement initial (sable, graviers, terre nue).

Nous avons pris en compte les remarques faites lors de cette première saison 2022 et de l'aspect que pouvait représenter notre cimetière en transition aux yeux de certains de nos administrés.

◆ L'ENHERBEMENT SEMÉ

Solution qui a été retenue, cette méthode a nécessité plusieurs opérations. Le 5 novembre dernier, avec les bénévoles de notre commune, du compost a été étalé sur les plus anciennes parties du cimetière. Puis le 5 décembre, après une longue attente des premières pluies, une équipe du conseil municipal a pu réaliser le semi d'espèces en mélange résistant au piétinement, à la sécheresse et aux maladies ainsi adapté au cimetière.



D'autre part, nous allons profiter de l'année 2023 pour réaménager l'espace columbarium.

Nous allons créer un espace permettant la dispersion des cendres des défunts et un autre pour le recueillement comprenant un banc et une stèle. Un deuxième columbarium de 6 cases a été commandé et sera installé au premier semestre.



Activité économique

Libellé	Nature	Téléphone
BRETOCQ Philippe "Mayne Neuf"	Reportages évènementiels	05 56 61 20 74
CAZEMAJOU Carine "Bizens"	Fraïcultrice Vente aux particuliers	05 56 71 05 16
DE MEYER Christophe	Agent Immobilier IAD	06 37 78 24 74
BERGE Nathalie	Agent Immobilier IAD	06 51 14 13 00
FOIES GRAS HUSSON "La Renardière"	Vente aux particuliers de conserves artisanales	05 56 61 02 04
EMILIE COIFFURE "Au Marquis"	Coiffeuse à domicile	06 32 04 32 38
JP CAR GARAGE BENTEJAC "Le Grillon"	Mécanique toutes marques	05 56 61 09 49
HENRY Maryline "Médecin"	Infirmière libérale	06 42 22 56 51
LA POULE BIO "Nautey"	Vente d'œufs et volailles aux particuliers	05 56 71 30 04
LES ECURIES DE NOAILLAC "Jestand"	Centre équestre	05 56 71 22 17
LES ECURIES D'AMANDE "Médecin"	Centre équestre	07 87 01 77 38
ML TOOLS DISTRIBUTION "La Tardane"	Distribution outillage bois	07 78 37 87 65
CF PAYSAGE Conseil	Paysagiste	06 48 58 77 63
OIKA OIKA "Dadel"	Vente de jeux et loisirs à domicile	06 35 14 43 56
L R PLATERIE "Bois Bedat"	Travaux neufs et rénovations	06 59 15 34 88
LECLERCQ Parvâti	Professeur de Yoga (cours sur Noaillac)	06 63 24 38 80
Ateliers LECLERCQ Frères « Caillaveyre »	Rénovation thermique de l'habitat	06 80 41 95 63
Elody Passionail's « Poitevin »	Prothésiste Ongulaire	06 37 68 70 20
Les vieux Fours « La Tuilerie »	Gîte et Chambres d'hôtes	06 09 54 58 62

Infos pratiques

Organisme / Services	Coordonnées
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE	CPAM - Place de l'Europe- 33085 Bordeaux cedex Tel : 3646 - www.ameli.fr
APAFED Association Pour l'Accueil des Femmes En Difficultés	3919 : 7/7j - 24/24h Tel : 05 56 40 93 66 http://femme-battue.com
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	CAF de la Gironde rue du docteur Gabriel Péry - 33078 Bordeaux cedex - Tel : 0 801 25 33 10 - www.caf.fr
REGIE D'ELECTRICITE du Syndicat du Sud de la Réole	6, ZA Bois Majou Nord - 33124 Aillas Tel : 05 56 71 04 50 - Courriel : regie.sdr@wanadoo.fr
PHARMACIE DE GARDE	Trouvez rapidement la pharmacie de garde la plus proche sur : www.pharmacie-de-garde.org
PRESBYTERE DE LA REOLE	5 place Albert Rigoulet - 33190 La Réole Tel : 05 56 61 11 59 bordeaux.catholique.fr/secteur-pastoral-de-la-reole/contact
PREFECTURE DE LA GIRONDE	2 Esplanade Charles de Gaulle - 33077 Bordeaux cedex Tel : 05 56 90 60 60 - www.gironde.gouv.fr
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE	MSA - 13 rue Ferrère - 33052 Bordeaux cedex Tel : 05 56 01 83 83 - www.msa33.fr
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT	3, Bonin Sud - 33190 LOUPIAC DE LA REOLE Tel : 05 56 71 83 94 Courriel : siaepa.bdg@orange.fr
GARE DE LA REOLE	Tel : 08 99 54 30 10 www.123horaire.com/p/gare-de-la-reole.96531
CENTRE ANTI POISON	CENTRE ANTIPOISON ET DE TOXICOVIGILANCE CHU PELLEGRIN TRIPODE Place Amélie Raba Leon - 33076 BORDEAUX CEDEX TEL : 05 56 96 40 80
SOUS-PREFECTURE DE LANGON	19 Cours des fossés- 33210 Langon Tel : 05 56 90 60 60 Courriel : sp-langon@gironde.gouv.fr
GENDARMERIE DE LA REOLE	1 bis Avenue du Mahon - 33190 LA REOLE Tel : 05 56 71 70 08
HOPITAL DE LA REOLE	CENTRE HOSPITALIER DE LA REOLE Chemin de ronde - BP 90055 33192 LA REOLE CEDEX - TEL : 05 56 61 53 53
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE	112